



AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS INDEPENDANTS EN VUE DE L'ETUDE DE DEMARRAGE DU PROGRAMME D'APPUI A LA PREVENTION DES CONFLITS ET DE L'EXTREMISME VIOLENT DANS LES ZONES FRONTALIERES DU BENIN, DU BURKINA ET DU TOGO PNUD/IC/N° 04/06/2020

Date : 29/06/2020

Pays : BENIN

Description de la mission : Recrutement de deux Consultants Indépendants en vue de l'étude de démarrage du Programme d'Appui à La Prévention des Conflits et de l'extrémisme Violent dans les Zones Frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo.

Nom du projet : Prévention des conflits et de l'Extrémisme Violent

Durée de la mission/services (le cas échéant) : **Quarante-Cinq (45) jours ouvrables**

L'offre doit être soumise à l'adresse suivante

Programme des Nations Unies pour le Développement

Lot 111 Zone Résidentielle Cotonou

Mr Le Représentant Résident a.i.

Tél : 21.31.30.45/46

ou par courrier électronique à l'adresse offreprocurement.ben@undp.org au plus tard **le 15/07/2020 à 15 h 00**. Dans ce cas aucun envoi ne peut dépasser 5Go et plusieurs envoies sont autorisés.

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse offreinfo.ben@undp.org. L'entité chargée du recrutement au PNUD répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

L'Afrique subsaharienne est confrontée à de nombreuses menaces terroristes et conflits armés. La situation sécuritaire est devenue plus préoccupante ces derniers mois, en particulier en Afrique de l'Ouest avec de fréquents attentats perpétrés notamment au Niger et au Burkina Faso.

Le Burkina Faso, le Bénin et le Togo partagent des frontières communes aux caractéristiques socioculturelles et économiques très proches. En effet, le Burkina Faso partage une frontière avec le Togo, longue d'environ 141 km entièrement délimitée et bornée à travers les régions du Centre-Est et de l'Est du Burkina et la région des Savanes pour le Togo. En outre, la frontière séparant le Burkina (région de l'Est) et le Bénin (Département de l'Atacora) s'étend sur environ 376 km, non délimitée, objet d'un litige entre les deux pays dans la zone de Koalou/Kourou. S'agissant de la frontière entre le Bénin et le Togo, elle s'étend sur environ 644 km et touche toutes les régions administratives du Togo. Mais dans le cadre du présent programme, la zone entre la région des Savanes et le département de l'Atacora retiendra l'attention au regard des dynamiques en lien avec les trois pays.

Les localités de l'espace frontalier Bénin-Burkina-Togo (BBT), éloignées géographiquement des centres de décision avec une accessibilité souvent très limitée, sont restées longtemps des espaces « éprouvés par de dures réalités socioéconomiques » où le sentiment d'abandon est fortement ancré dans la conscience collective. C'est ce qui justifie la présente mission.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS

L'objectif général de cette étude est d'analyser le contexte de démarrage du Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo.

Pour des informations détaillées, veuillez, vous reporter à l'**annexe 1**, ci-dessous

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DES CONSULTANTS

I. Qualifications académiques

Consultant Principal

Formation supérieure (Master ou Doctorat) en Sciences Sociales, Développement, Economie, Planification, Statistiques ou domaines connexes, avec des formations complémentaires en planification stratégique, élaboration des politiques, plans, programmes et projets de développement.

Consultant Associé

Formation supérieure (Minimum BAC+5) sciences sociales, sciences politiques, diplomatie et relations internationales, maintien de la paix ou tout autre discipline similaire

II. Années d'expérience : Voir TDR

III. Compétences : Voir TdR

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre technique : Voir TdR
2. Offre financière : Voir TdR
3. CV personnel, en y incluant les expériences acquises dans des projets similaires et au moins 3 références à mentionner.

5. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- a) Efficace/conforme/acceptable, et
- b) Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.

* Poids des critères techniques ; [à déterminer] 70%

* Poids des critères financiers ; [à déterminer] 30 %

Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur 100 au point a) seront pris en compte pour l'évaluation financière

Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE disponible sur le site du PNUD à l'adresse :

<https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fprocurement-notices.undp.org%2F&data=02%7C01%7Crachel.lissanon%40undp.org%7C583279da4c4540434bcf08d81cdc439a%7Cb3e5db5e2944483799f57488ace54319%7C0%7C1%7C637291079633412947&data=L1p52pH3qk3gMwjSnRTVbRVFEYshGTQyOgcFckYYw0w%3D&reserved=0>